

Lefavire en liesse

Célébration enthousiaste de la Fête patronale de l'Union St-Joseph.

Les membres du conseil local de Lefavire n° 22 se souviendront long temps de la splendide commémoration de la fête patronale de l'Union St-Joseph du Canada, qui eut lieu à St-Thomas d'Alfred, dimanche, le 14 mars dernier.

Des invitations avaient été lancées en divers endroits. Plusieurs succursales y avaient répondu avec empressement, et de nombreuses délégations assistaient à cette belle cérémonie.

A 9 heures précises, il y eut parade avec bannières et insignes jusqu'à l'Eglise, fanfare en tête. Figuraient parmi les processionnistes, les délégués de Fassett, Alfred, Montebello, Ottawa, Hull, etc.

A 9 heures et demie, grand'messe. Le chant était sous la direction de l'habile directeur M. E. Thivierge, percepteur du conseil local, qui rendit la messe du second ton harmonisée avec un succès remarquable. La quête, très fructueuse, fut faite par les premier et second vice présidents du conseil. Ensuite, eut lieu une communion générale des membres de l'Union St-Joseph, spectacle édifiant qui fut admiré de tous.

Le soir, la salle paroissiale était envahie de bonne heure par l'élite de la population, désireuse d'assister à un eucharistie et à un goûter servi par les dames de l'endroit. La fanfare de Montebello rendit la soirée encore plus attrayante en exécutant dans la perfection quelques morceaux de son excellent répertoire.

Le programme comprenait également du chant et de la déclamation, ce qui permit à Mlle Bricaut et à M. A. E. Thivierge de se faire applaudir vigoureusement.

LES DISCOURS

Durant les intermissions, de très jolis discours furent prononcés par le Rév. M. le curé Bédard, M. Larocque, maire de St-Thomas d'Alfred et président du conseil local du même endroit, M. Wilfrid Hotte, président du conseil de Lefavire, ainsi que par M. L. J. Bourdon, organisateur et inspecteur, délégué spécialement pour la circonstance par le bureau exécutif.

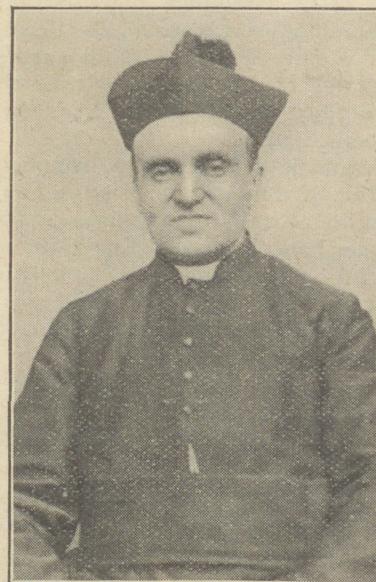
M. le Curé Bédard,

dans un discours très applaudi, dit qu'il se réjouit sincèrement des succès constants de l'Union St-Joseph dans sa paroisse. Les membres de cette Union ont toujours été très désireux de coopérer avec lui pour promouvoir les intérêts de l'Eglise et de la paroisse. Il insiste sur la nécessité d'appartenir à une si belle fraternité, dont le but si noble est de secourir la veuve et l'orphelin et de répandre parmi le peuple cet admirable principe : "S'entr'aider les uns les autres". Il fait ensuite de la Société un éloge qui est vigoureusement applaudi.

M. Larocque,

maire de St-Thomas d'Alfred, lui succède et se dit très heureux de se

compter au nombre des membres de l'Union St-Joseph. A St-Thomas d'Alfred, cette Union a déjà à son crédit beaucoup de bien. Selon lui, les Canadiens-Français devraient reconnaître l'urgence d'appartenir à une société qui sait si bien économiser les petits montants versés en contributions mensuelles, les faire fructifier par le moyen d'une administration économique et sage qui lui permet, par une accumulation raisonnable, et au bout d'un certain terme, de soulager bien des misères causées soit par la mort, soit par la



Le Rév. M. le Curé BÉDARD.

maladie du chef de famille. Il fait un appel chaleureux aux assistants, leur démontrant la nécessité et l'opportunité de se joindre au groupe de zélés Canadiens qui ont su comprendre que ce n'est que par l'union qu'on arrive à se protéger mutuellement.

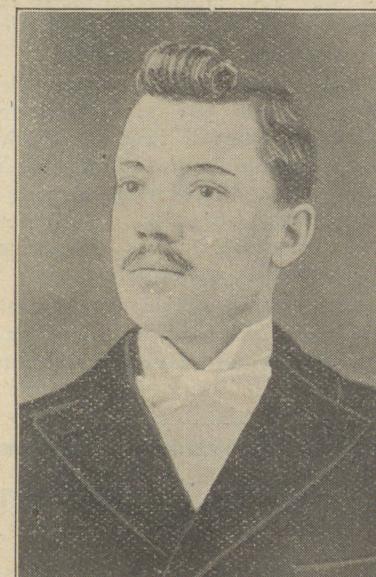
M. Wilfrid Hotte

abonde dans le même sens. Il dit qu'il n'est pas nécessaire, pour lui, de faire l'éloge de l'Union St-Joseph du Canada, si favorablement connue dans toutes les parties du Canada. Dans mon humble opinion, dit-il, c'est un devoir pour le peuple Canadien-Français de se grouper solidement sous l'étendard de l'Union St-Joseph du Canada, car c'est dans l'union que résident la force, le prestige et l'influence nécessaires au complet développement des intérêts canadiens français.

M. L. J. Bourdon,

dans un discours qui fut fort applaudi, démontre les progrès extraordinaires accomplis par l'Union St-Joseph durant les dix dernières années. En 1898, nous avions à peine 824 membres et nous avions en caisse un actif net de \$13,807.00. Quelques années après, en 1908, nous pouvons nous réclamer de 23,611 membres, et d'un actif net de \$392,805.33. Nous avons payé, dit-il ensuite, la somme énorme de près de \$50,000.00 pour bénéfices en maladie. Si, ajoute M. Bourdon, l'auditoire présent s'arrêtait à faire le calcul et à considérer l'étendue de bien que la distribution de cette somme a procurée aux Canadiens-

Français, il pourrait apprécier les immenses services rendus aux nôtres par la société. Il entre ensuite dans des considérations touchant l'utilité des diverses caisses, et fait prévaloir les avantages que l'Union St-Joseph a sur les autres sociétés, à tous les points de vue. Il appuie fortement sur l'urgence qu'il y a, pour les Canadiens-Français, de s'unir en un groupe compact, surtout en ce moment, alors que notre belle société serait si utile aux intérêts scolaires et autres. Il estime qu'il est tout à fait regrettable que les Canadiens continuent à s'entêter dans des sociétés absolument sous le contrôle et sous la direction des étrangers. Il serait bien plus naturel de les voir s'entêter dans une société qui travaille sans cesse et avec énergie à maintenir et à sauvegarder l'influence de la race canadienne et à encourager ses légitimes aspirations. Telle est l'Union St-Joseph, qui est dirigée exclusivement par des Canadiens-Français animés des mêmes sentiments, et dont les efforts tendent à assurer l'unité des Canadiens Français et à sauvegarder leurs intérêts. Sous tous les points de vue, ajoute M. Bourdon, l'Union St-Joseph est préférable aux sociétés étrangères, et j'espère que la cérémonie que j'ai tant admirée aujourd'hui aura pour résultat d'induire un grand nombre de jeunes gens à s'affilier immédiatement à l'Union St-Joseph. Il félicite ensuite les organisateurs



M. LAROCQUE
président du conseil de St-Thomas d'Alfred.

de la cérémonie et exprime le désir que les officiers présents fassent un effort dans leur succursale pour trouver des émulateurs. Nous sommes rendus, dit M. Bourdon, à une époque où nous avons besoin du concours de tous les hommes dévoués, de ceux qui veulent dépenser leur temps et leurs peines pour faire une active propagande, et j'espère que les bonnes volontés ne nous feront pas défaut.

Les applaudissements qui accueillirent cette péroration prouveront amplement à l'orateur que l'Union St-Joseph ne comptait que des amis

dans l'assemblée et que l'appui ne lui sera pas marchandé.

Notre organisateur L. J. Bourdon, après la clôture de cette admirable soirée, nous est revenu enchanté de son voyage, et apportant avec lui quelques inscriptions de nouveaux membres.

Qu'on nous permette de faire remarquer, en terminant ce hâtif compte-rendu, combien ces réunions sont propices au développement des sentiments d'amitié et de concorde. En se réunissant fréquemment, les membres apprennent à mieux se connaître et à s'estimer mutuellement. Nous formons le vœu que de nombreux conseils imitent, à l'avenir, nos aimables frères de Lefavire.

(Communiqué)

Enrôlez-vous !

Une Fortune distribuée aux Malades par l'Union St-Joseph du Canada.

Très peu de personnes réalisent la somme de bien qui découle d'une société de bienfaisance. Prenons comme exemple l'Union St-Joseph, qui détient certainement le record de la bienfaisance en ce pays, et qui peut être classée au premier rang parmi les sociétés canadiennes-françaises. Les statistiques démontrent qu'en 1908, l'Union St-Joseph a distribué des bénéfices en maladie à 2051 membres malades. Ceci représente 16,684 semaines de maladie et la somme énorme, magnifique de **\$75,079,64** payée aux bénéficiaires dans l'espace d'un an.

Réfléchissez un instant aux mille bienfaits que cette somme représente, et vous comprendrez immédiatement qu'il est de votre intérêt d'encourager de toutes vos forces la dispensatrice de ces bienfaits, l'Union St-Joseph du Canada. Les jeunes gens surtout devraient se faire un devoir de s'entêter sans retard, car la maladie s'abat tout aussi souvent sur le jeune homme entrant dans la vie plein de courage et d'espérance que sur le vieillard déjà courbé vers la tombe. De plus, est-il pour eux plus belle et plus noble action que celle qui consiste à assurer l'avenir ou le bien-être de leurs parents, tout en apprenant et pratiquant une saine et profitable économie ? Songez-y, jeunes gens : "L'argent investi en cotisations est la plus sage des épargnes !"

AVIS OFFICIEL

Les officiers doivent toujours se rappeler que les remises doivent être faites régulièrement vers le 21 de chaque mois.

Les nouvelles formules doivent être remplies tel qu'indiqué. Les formules 5a et 6a ne sont plus en usage.

Autant que possible, envoyez les remises par mandats de poste.